

États financiers

**CENTRAIDE QUÉBEC, CHAUDIÈRE-  
APPALACHES ET BAS-SAINT-  
LAURENT**

Exercice terminé le 31 décembre 2022

# CENTRAIDE QUÉBEC, CHAUDIÈRE-APPALACHES ET BAS-SAINT-LAURENT

États financiers

Exercice terminé le 31 décembre 2022

Rapport de l'auditeur indépendant	1
États financiers	
État de la situation financière	4
État des résultats	6
État de l'évolution des soldes de fonds	7
État des flux de trésorerie	8
Notes afférentes aux états financiers	9
Annexe - Fonds d'opérations par secteur	21-22

**LÉVIS**

1610, boul. Alphonse-Desjardins  
Bureau 400  
Lévis (Québec) G6V 0H1

Téléphone 418 833-2114  
Télécopieur 418 833-9983

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

### Aux membres du conseil d'administration de Centraide Québec, Chaudière-Appalaches et Bas-Saint-Laurent

#### *Opinion*

Nous avons effectué l'audit des états financiers de Centraide Québec, Chaudière-Appalaches et Bas-Saint-Laurent (l'« organisme »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2022 et les états des résultats, de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 décembre 2022, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

#### *Fondement de l'opinion*

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

#### *Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.



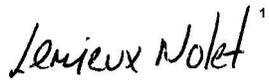
### *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers*

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit, afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.



LEMIEUX NOLET  
comptables professionnels agréés  
S.E.N.C.R.L.

Lévis (Québec)  
Le 19 avril 2023

---

<sup>1</sup> Par CPA auditeur, CA permis de comptabilité publique no A125312

# CENTRAIDE QUÉBEC, CHAUDIÈRE-APPALACHES ET BAS-SAINT-LAURENT

État de la situation financière

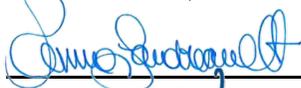
31 décembre 2022

	Fonds d'opéra- tions	Fonds des immobili- sations	Fonds de dévelop- pement	Fonds de pré- voyance	Fonds de dotation	2022	2021
<b>Actif</b>							
<b>Actif à court terme</b>							
Encaisse	8 458 690 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	8 458 690 \$	9 282 806 \$
Débiteurs (note 3)	13 766 121	-	29 597	-	-	13 795 718	12 757 074
Frais payés d'avance	78 845	-	8 805	-	-	87 650	74 092
Placements échéant au cours du prochain exercice (note 4)	2 007 340	-	-	-	-	2 007 340	7 228
	24 310 996	-	38 402	-	-	24 349 398	22 121 200
Placements (note 4)	4 496	-	-	2 525 436	764 113	3 294 045	3 447 994
Avances interfonds (note 5)	-	-	84 971	240 023	-	-	-
Immobilisations corporelles (note 6)	-	508 760	-	-	-	508 760	610 108
Actif incorporel (note 7)	-	242 802	-	-	-	242 802	268 958
	24 315 492 \$	751 562 \$	123 373 \$	2 765 459 \$	764 113 \$	28 395 005 \$	26 448 260 \$

	Fonds d'opéra- tions	Fonds des immobili- sations	Fonds de dévelop- pement	Fonds de pré- voyance	Fonds de dotation	2022	2021
<b>Passif et actif net</b>							
<b>Passif à court terme</b>							
Créiteurs (note 8)	1 836 669 \$	8 491 \$	- \$	- \$	- \$	1 845 160 \$	1 257 612 \$
Dons à payer aux organismes	4 620 651	-	-	-	-	4 620 651	3 032 985
Produits reportés (note 9)	516 904	-	-	-	-	516 904	1 066 273
	6 974 224	8 491	-	-	-	6 982 715	5 356 870
<b>Avances interfonds (note 5)</b>	308 019	16 975	-	-	-	-	-
	7 282 243	25 466	-	-	-	6 982 715	5 356 870
<b>Actif net</b>							
<b>Grevés d'affectations internes</b>							
Investi en							
immobilisations	-	726 096	-	-	-	726 096	1 012 908
Développement	-	-	123 373	-	-	123 373	306 629
Prévoyance	-	-	-	2 765 459	-	2 765 459	2 551 680
Fonds de dotation	-	-	-	-	764 113	764 113	732 323
Non grevé d'affectations	17 033 249	-	-	-	-	17 033 249	16 487 850
	17 033 249	726 096	123 373	2 765 459	764 113	21 412 290	21 091 390
	24 315 492 \$	751 562 \$	123 373 \$	2 765 459 \$	764 113 \$	28 395 005 \$	26 448 260 \$

Engagements (note 10)

Au nom du conseil,



, administrateur



, administrateur

# CENTRAIDE QUÉBEC, CHAUDIÈRE-APPALACHES ET BAS-SAINT-LAURENT

État des résultats

Exercice terminé le 31 décembre 2022

	Fonds d'opéra- tions	Fonds des immobili- sations	Fonds de dévelop- pement	Fonds de pré- voyance	2022	2021
<b>Produits</b>						
Souscriptions - année courante	19 434 319 \$	- \$	- \$	- \$	19 434 319 \$	18 436 393 \$
Souscriptions supplémen- taires - année précédente	715 157	-	-	-	715 157	936 613
Souscriptions irrécouvrables	(728 922)	-	-	-	(728 922)	(703 800)
	19 420 554	-	-	-	19 420 554	18 669 206
Produits (pertes) de placements	110 713	-	-	(165 231)	(54 518)	336 233
Commandites, subventions et autres	683 868	102 970	-	-	786 838	1 056 938
Dons	-	28 087	245 192	-	273 279	308 043
	20 215 135	131 057	245 192	(165 231)	20 426 153	20 370 420
<b>Charges</b>						
Frais de campagne, de communication et d'administration (note 14)	2 975 883	-	-	-	2 975 883	2 649 214
Frais de développement	-	-	175 467	-	175 467	154 183
Frais d'opérations	-	200 391	-	-	200 391	259 516
Amortissement des immobilisations corporelles	-	121 642	-	-	121 642	118 134
Amortissement de l'actif incorporel	-	94 550	-	-	94 550	87 470
Perte sur disposition d'immobilisations corporelles	-	1 286	-	-	1 286	321
Frais de gestion	-	-	-	14 885	14 885	16 770
	2 975 883	417 869	175 467	14 885	3 584 104	3 285 608
Excédent (insuffisance) avant dons et services à la communauté	17 239 252	(286 812)	69 725	(180 116)	16 842 049	17 084 812
<b>Dons et services à la communauté</b>						
Services aux organismes et autres interventions com- munautaires (note 14)	1 904 293	-	-	-	1 904 293	1 822 571
Dons aux organismes	14 648 646	-	-	-	14 648 646	13 503 843
	16 552 939	-	-	-	16 552 939	15 326 414
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	686 313 \$	(286 812) \$	69 725 \$	(180 116) \$	289 110 \$	1 758 398 \$

# CENTRAIDE QUÉBEC, CHAUDIÈRE-APPALACHES ET BAS-SAINT-LAURENT

État de l'évolution des soldes de fonds

Exercice terminé le 31 décembre 2022

	Grevés d'affectations internes					
	Non grevé d'affecta- tions	Investi en immobili- sations	Dévelop- pement	Prévoyance	Fonds de dotation	
					2022	
					2021	
Solde au début de l'exercice	16 487 850 \$	1 012 908 \$	306 629 \$	2 551 680 \$	732 323 \$	19 156 792 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	686 313	(286 812)	69 725	(180 116)	-	1 758 398
	17 174 163	726 096	376 354	2 371 564	732 323	20 915 190
Variation des fonds de dotation	-	-	-	-	31 790	176 200
Virements interfonds	(140 914)	-	(252 981)	393 895	-	-
	(140 914)	-	(252 981)	393 895	31 790	176 200
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b>17 033 249 \$</b>	<b>726 096 \$</b>	<b>123 373 \$</b>	<b>2 765 459 \$</b>	<b>764 113 \$</b>	<b>21 412 290 \$</b>
					<b>21 091 390 \$</b>	

# CENTRAIDE QUÉBEC, CHAUDIÈRE-APPALACHES ET BAS-SAINT-LAURENT

État des flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 décembre 2022

	2022	2021
<b>Activités de fonctionnement</b>		
Excédent des produits sur les charges	289 110 \$	1 758 398 \$
Éléments sans incidence sur la trésorerie		
Revenus réinvestis et variation de la valeur marchande des placements	165 231	(296 382)
Gains sur disposition de placements	(894)	(7 050)
Amortissement des immobilisations corporelles	121 642	118 134
Amortissement de l'actif incorporel	94 550	87 470
Perte sur disposition d'immobilisations corporelles	1 286	321
<b>Fonds générés par les opérations</b>	<b>670 925</b>	<b>1 660 891</b>
<b>Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement</b>		
Débiteurs	(1 038 644)	12 657
Frais payés d'avance	(13 558)	(11 925)
Créditeurs	587 548	301 247
Dons à payer aux organismes	1 587 666	143 574
Produits reportés	(549 369)	881 128
	<b>1 244 568</b>	<b>2 987 572</b>
<b>Activités d'investissement</b>		
Acquisition de placements	(385 385)	(590 980)
Produit de disposition de placements	399 559	611 910
Variation des dépôts à terme	(1 992 884)	54 459
Acquisition d'immobilisations corporelles	(21 580)	(41 592)
Acquisition d'un actif incorporel	(68 394)	(139 649)
	<b>(2 068 684)</b>	<b>(105 852)</b>
<b>Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	<b>(824 116)</b>	<b>2 881 720</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice</b>	<b>9 282 806</b>	<b>6 401 086</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice</b>	<b>8 458 690 \$</b>	<b>9 282 806 \$</b>

Le fonds de de dotation a également été augmenté de 31 790 \$ (2021 - 176 200 \$) suite à une variation de la valeur marchande. Cet élément n'a engendré aucun mouvement de trésorerie.

# CENTRAIDE QUÉBEC, CHAUDIÈRE-APPALACHES ET BAS-SAINT-LAURENT

Notes afférentes aux états financiers

Exercice terminé le 31 décembre 2022

---

## 1. Statut et nature des activités

L'organisme, constitué en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, est un organisme sans but lucratif exempté des impôts sur le revenu. Ses principaux objectifs sont de mobiliser le milieu et de rassembler les ressources, afin de contribuer au développement de communautés solidaires et d'améliorer les conditions de vie des personnes en situation de vulnérabilité, et ce, en partenariat avec les organismes communautaires.

## 2. Principales méthodes comptables

### 2.1 Référentiel comptable applicable

Les états financiers sont établis conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### 2.2 Comptabilité par fonds

Le fonds d'opérations regroupe les activités relatives à la prestation de services et au fonctionnement de l'organisme. L'excédent des produits sur les charges de l'exercice, déduction faite des virements interfonds, peut être imputé aux autres fonds selon les règles établies. Le solde du fonds représente les sommes disponibles pour les opérations des prochains exercices.

Le fonds des immobilisations comprend le coût après amortissement des immobilisations corporelles et de l'actif incorporel. Il varie en fonction des produits découlant du partage d'utilisation de l'outil de campagne en ligne, des apports reçus, des autres frais et de l'amortissement relatifs aux immobilisations corporelles et à l'actif incorporel et des contributions du fonds d'opérations, pour permettre la mise à jour et le développement continu des systèmes informatiques et numériques. La décision de contribuer à ce fonds est revue annuellement en fonction des résultats financiers.

Le fonds de développement vise à financer les activités de recherche et de développement, ainsi que les projets qui ne sont pas considérés comme faisant partie des activités habituelles et qui ont pour but premier d'augmenter sensiblement les dons versés à Centraide Québec, Chaudières-Appalaches et Bas Saint-Laurent au cours des prochaines années. Le conseil d'administration peut, à sa discrétion, réaffecter l'usage de ce fonds à d'autres fins selon les besoins.

# CENTRAIDE QUÉBEC, CHAUDIÈRE-APPALACHES ET BAS-SAINT-LAURENT

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice terminé le 31 décembre 2022

---

## 2. Principales méthodes comptables (suite)

### 2.2 Comptabilité par fonds (suite)

Le fonds de prévoyance vise principalement à prémunir les organismes associés et les initiatives de développement contre toute baisse soudaine ou progressive des résultats de campagne de financement, à satisfaire aux besoins urgents de la communauté et à répondre aux besoins jugés prioritaires qui sont approuvés par le conseil d'administration. Il varie en fonction des produits de placements générés par le fonds, du résultat net annuel et des contributions du fonds d'opérations. La décision de contribuer à ce fonds est revue annuellement en fonction des résultats financiers. Le solde du fonds ne peut excéder 15 % du montant de la campagne de l'exercice précédent. Le conseil d'administration peut, à sa discrétion, réaffecter l'usage de ce fonds à d'autres fins selon les besoins.

Le programme Ma Fondation Centraide (Fonds Postérité) permet aux donateurs de créer un fonds personnalisé à leur nom. Ces fonds sont réunis dans le Fonds de dotation. Ce Fonds a comme objectif de soutenir la mission de Centraide Québec, Chaudières-Appalaches et Bas Saint-Laurent, ses organismes associés et projets communautaires. Ces fonds sont constitués de capital inaliénable détenu par Centraide et ils sont soumis à une politique de distribution qui assure un taux de retour à Centraide de 3,50 % de la valeur du capital des fonds, soit l'équivalent du contingent de versement exigé par l'Agence du revenu du Canada. Les rendements sont versés annuellement à Centraide et le taux de distribution peut être révisé chaque année.

### 2.3 Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une influence sur le montant présenté au titre des actifs et des passifs, sur l'information fournie à l'égard des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers et sur le montant présenté au titre des produits et des charges au cours de la période considérée. Ces estimations sont révisées périodiquement et des ajustements sont apportés au besoin aux résultats de l'exercice au cours duquel ils deviennent connus. Les principales estimations ont trait à l'évaluation des promesses de dons, de la provision pour souscriptions irrécouvrables, de la durée de vie des immobilisations corporelles et de l'actif incorporel.

### 2.4 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif et les placements temporaires dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

# CENTRAIDE QUÉBEC, CHAUDIÈRE-APPALACHES ET BAS-SAINT-LAURENT

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice terminé le 31 décembre 2022

---

## 2. Principales méthodes comptables (suite)

### 2.5 Instruments financiers

#### 2.5.1 Évaluation initiale

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence à la juste valeur. Les actifs financiers et passifs financiers qui ont été créés ou échangés dans des opérations entre apparentés, sauf pour les parties qui n'ont pas d'autre relation avec l'organisme qu'en leur qualité de membres de la direction, sont initialement évalués au coût à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif, qui sont évalués à la juste valeur.

Le coût d'un instrument financier issu d'une opération entre apparentés dépend du fait que cet instrument est assorti ou non de modalités de remboursement. Le coût d'un actif financier ou d'un passif financier issu d'une opération entre apparentés et assorti de modalités de remboursement est déterminé au moyen de ses flux de trésorerie non actualisés, compte non tenu des paiements d'intérêts et de dividendes, et déduction faite des pertes de valeur déjà comptabilisées par le cédant. Lorsque l'instrument financier n'est pas assorti de modalités de remboursement, le coût est déterminé en fonction de la contrepartie transférée ou reçue par l'organisme dans le cadre de l'opération.

#### 2.5.2 Évaluation ultérieure

Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de la juste valeur de ces instruments financiers sont comptabilisées aux résultats de la période où elles se produisent.

Les éléments d'actifs financiers de l'entité évalués à la juste valeur se composent des actions et des fonds de placements cotés en Bourse.

#### 2.5.3 Dépréciation

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

# CENTRAIDE QUÉBEC, CHAUDIÈRE-APPALACHES ET BAS-SAINT-LAURENT

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice terminé le 31 décembre 2022

---

## 2. Principales méthodes comptables (suite)

### 2.5.4 Coûts des transactions

L'organisme comptabilise ses coûts de transactions aux résultats de l'exercice où ils sont engagés. Cependant, les instruments financiers qui ne seront pas évalués ultérieurement à la juste valeur sont majorés des coûts de transaction directement attribuables à la création, à l'émission et à la prise en charge de l'instrument.

### 2.6 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties sur leur durée de vie utile selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les périodes suivantes :

Éléments d'actif	Périodes
Équipement informatique et électronique	5 ans
Ameublement et équipement	10 ans
Améliorations locatives	10 ans

---

La charge d'amortissement est réduite de moitié pour les immobilisations corporelles acquises au cours de l'exercice.

### 2.7 Actif incorporel

L'actif incorporel est amorti en fonction de sa durée de vie utile selon la méthode de l'amortissement linéaire au taux de 20 %.

### 2.8 Dépréciation d'actifs à long terme

Les actifs à long terme sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

# CENTRAIDE QUÉBEC, CHAUDIÈRE-APPALACHES ET BAS-SAINT-LAURENT

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice terminé le 31 décembre 2022

---

## 2. Principales méthodes comptables (suite)

### 2.9 Constatation des produits

Centraide Québec, Chaudières-Appalaches et Bas Saint-Laurent applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits du Fonds d'opérations lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports affectés sont constatés à titre de produits du fonds correspondant à leur affectation lorsque les charges connexes sont engagées.

Les souscriptions et promesses de dons sont comptabilisées à titre de produits dans l'exercice où elles sont encaissées ou lorsqu'il existe une assurance raisonnable de les recevoir.

Les produits de placements comprennent les intérêts comptabilisés sur une base d'exercice, les gains et pertes sur placements réalisés lors de la disposition des placements, ainsi que les gains et pertes non matérialisés sur les placements évalués à la juste valeur.

Les produits de commandites, subventions et autres sont comptabilisés dans l'exercice où ils sont encaissés et lorsqu'il sont déterminés ou déterminables et que leur encaissement est raisonnablement assuré.

Les produits découlant de la subvention salariale d'urgence du Canada sont comptabilisés dans les produits de subventions aux résultats.

### 2.10 Apports reçus sous forme de services

Des services sont rendus à titre gratuit par des bénévoles, des entreprises et du personnel prêté par des entreprises et des institutions publiques. En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas constatés aux états financiers.

### 2.11 Avantages sociaux futurs

Les cotisations versées en vertu des régimes de retraite à cotisations déterminées sont comptabilisées en charges lorsque les employés ont rendu les services leur donnant droit à ces cotisations.

# CENTRAIDE QUÉBEC, CHAUDIÈRE-APPALACHES ET BAS-SAINT-LAURENT

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice terminé le 31 décembre 2022

## 2. Principales méthodes comptables (suite)

### 2.12 Ventilation des charges

Les charges comptabilisées aux résultats des fonds sont ventilées de la façon suivante :

	Fonds d'opérations	Fonds des immobilisations	Fonds de développement
Secteurs			
Partenariats et développement	100 %	-	-
Développement social	100 %	-	-
Dons individuels	50 %	-	50 %
Communications et marketing	100 %	-	-
Direction générale	100 %	-	-
Opérations	100 %	-	-

Les charges comptabilisées à l'état des résultats du fonds d'opérations sont ventilées de la façon suivante :

	Frais de campagne, de communication et d'administration	Services aux organismes et autres interventions communautaires
Secteurs		
Partenariats et développement	100 %	-
Développement social	-	100 %
Dons individuels	80 %	20 %
Communications et marketing	50 %	50 %
Direction générale	60 %	40 %
Opérations	75 %	25 %

### 2.13 Dons aux organismes

Les dons aux organismes représentent l'aide financière accordée au cours de l'exercice et sont payables jusqu'au 31 mars de l'exercice suivant.

# CENTRAIDE QUÉBEC, CHAUDIÈRE-APPALACHES ET BAS-SAINT-LAURENT

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice terminé le 31 décembre 2022

## 3. Débiteurs

	2022	2021
Promesses de dons	14 254 629 \$	13 279 579 \$
Provision pour souscriptions irrécouvrables	(775 000)	(700 000)
	13 479 629	12 579 579
Taxes à la consommation	75 684	88 560
Subventions	89 065	-
Autres	151 340	88 935
	13 795 718 \$	12 757 074 \$

## 4. Placements

	2022	2021
À la juste valeur		
Actions de sociétés cotées en bourse		
Fonds d'opérations	4 496 \$	2 890 \$
Fonds de placements cotés en bourse		
Fonds de prévoyance	2 525 436	2 705 553
Fonds de dotation	764 113	732 323
	3 294 045	3 440 766
Au coût		
Dépôts à terme portant intérêt de 1,55 % à 5,10 %, échéants en avril et novembre 2023		
Fonds d'opérations	2 007 340	14 456
	5 301 385	3 455 222
Placements échéants au cours du prochain exercice	2 007 340	7 228
	3 294 045 \$	3 447 994 \$

# CENTRAIDE QUÉBEC, CHAUDIÈRE-APPALACHES ET BAS-SAINT-LAURENT

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice terminé le 31 décembre 2022

## 5. Avances interfonds

Les créances interfonds ne comportent ni intérêts ni modalités d'encaissement ou de remboursement.

## 6. Immobilisations corporelles

	Coût	Amortis- sément cumulé	2022 Valeur nette	2021 Valeur nette
Équipement informatique et électronique	149 724 \$	91 360 \$	58 364 \$	66 735 \$
Ameublement et équipement	170 951	91 956	78 995	89 438
Améliorations locatives	825 337	453 935	371 402	453 935
	1 146 012 \$	637 251 \$	508 761 \$	610 108 \$

## 7. Actif incorporel

	Coût	Amortis- sément cumulé	2022 Valeur nette	2021 Valeur nette
Outil de campagne en ligne	655 350 \$	412 548 \$	242 802 \$	268 958 \$

## 8. Crédoiteurs

	2022	2021
Fournisseurs, frais courus et autres	735 642 \$	638 677 \$
Dons planifiés à transférer	706 853	139 757
Salaires et vacances	281 355	378 565
Sommes à remettre à l'État	121 310	100 613
	1 845 160 \$	1 257 612 \$

# CENTRAIDE QUÉBEC, CHAUDIÈRE-APPALACHES ET BAS-SAINT-LAURENT

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice terminé le 31 décembre 2022

## 9. Produits reportés

Financement destiné à couvrir les charges du Fonds d'opérations du prochain exercice.

	2022	2021
Solde au début de l'exercice	1 066 273 \$	185 145 \$
Plus : Montant encaissé	69 965	1 029 500
Moins : Montant constaté à titre de produit de l'exercice	(619 334)	(148 372)
Solde à la fin de l'exercice	516 904 \$	1 066 273 \$

## 10. Engagements

L'organisme s'est engagé en vertu de baux pour la location d'immeubles venant à échéance en février 2025 et en avril 2027. Les loyers minimaux futurs totalisent 728 166 \$ et comprennent les versements annuels suivants pour les cinq prochains exercices : 2023 - 170 965 \$; 2024 - 174 384 \$; 2025 - 163 385 \$; 2026 - 163 755 \$ et 2027 - 55 677 \$.

Le 4 novembre 2022, l'organisme a obtenu une aide financière relative au Fonds de relance des services communautaires d'Emploi et Développement social Canada, totalisant 4 364 795 \$ et venant à échéance le 15 septembre 2024. Cette somme inclut un fonds à verser de 3 833 960 \$ et des frais administratifs de 530 835 \$. La totalité de cette somme fut encaissée en date du 3 avril 2023. Au 31 décembre 2022, l'organisme avait engagé des dépenses administratives relatives à cette aide pour un montant de 69 065 \$ et un revenu de subvention fut constaté en contrepartie.

## 11. Intérêts économiques

La Fondation Québec Philanthrope est un organisme sans but lucratif ayant pour mission d'assurer la pérennité de l'action communautaire dans son milieu par le regroupement de fonds de dotation permanents dont les produits sont destinés à l'amélioration de la qualité de vie de la collectivité. La Fondation Québec Philanthrope détient des fonds inaliénables (fonds désignés Centraide Québec et fonds SVP - Solidarité pour vaincre la pauvreté) dont l'usufruit est dédié à Centraide Québec, Chaudière-Appalaches et Bas-Saint-Laurent. En 2022, les produits générés par ces fonds et comptabilisés à titre de produits de souscription sont de 150 349 \$ (2021 - 550 831 \$). Au 31 décembre 2022, la valeur marchande de ces fonds est de 11 775 116 \$ (2021 - 11 718 765 \$).

# CENTRAIDE QUÉBEC, CHAUDIÈRE-APPALACHES ET BAS-SAINT-LAURENT

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice terminé le 31 décembre 2022

---

## 12. Exposition aux risques financiers

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques. L'analyse suivante indique l'exposition et les concentrations de l'organisme aux risques à la date du bilan, soit au 31 décembre 2022.

### Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement en regard de ses créiteurs et de ses dons à payer aux organismes. L'organisme gère son risque de liquidité en exerçant une surveillance constante de ses flux de trésorerie prévisionnels et réels, en détenant des actifs qui peuvent être facilement convertis en trésorerie et en gérant les échéances des passifs financiers.

### Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit pour l'organisme sont liés aux promesses de dons. L'organisme évalue, de façon continue, les pertes probables et constitue une provision pour pertes en se fondant sur leur valeur de réalisation estimative.

### Risque de prix autre

Le risque de prix autre est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché, que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument en cause ou à son émetteur, ou par des facteurs affectant tous les instruments financiers similaires négociés sur le marché. L'organisme est exposé au risque de prix sur ses placements cotés en bourse.

## 13. Chiffres comparatifs

Certains chiffres de l'exercice 2021 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice 2022.

# CENTRAIDE QUÉBEC, CHAUDIÈRE-APPALACHES ET BAS-SAINT-LAURENT

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice terminé le 31 décembre 2022

## 14. Ventilation des charges

	<b>2022</b>		Total	Fonds de développement
	Fonds d'opérations			
	Frais de campagne, de communication et d'administration	Services aux organismes et autres interventions communautaires		
Secteurs				
Partenariats et développement	1 288 937 \$	- \$	1 288 937 \$	- \$
Développement social	-	948 097	948 097	-
Dons individuels	144 179	36 045	180 224	180 224
Communications et marketing	434 086	434 086	868 172	-
Direction générale	349 513	233 009	582 522	-
Opérations	759 168	253 056	1 012 224	-
	<b>2 975 883 \$</b>	<b>1 904 293 \$</b>	<b>4 880 176 \$</b>	<b>180 224 \$</b>

# CENTRAIDE QUÉBEC, CHAUDIÈRE-APPALACHES ET BAS-SAINT-LAURENT

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice terminé le 31 décembre 2022

## 14. Ventilation des charges (suite)

	2021			
	Fonds d'opérations		Total	Fonds de développement
	Frais de campagne, de communication et d'administration	Services aux organismes et autres interventions communautaires		
Secteurs				
Partenariats et développement	1 026 124 \$	- \$	1 026 124 \$	- \$
Développement social	-	857 177	857 177	-
Dons individuels	124 765	31 191	155 956	155 956
Communications et marketing	493 831	493 831	987 662	-
Direction générale	316 621	211 081	527 702	-
Opérations	687 873	229 291	917 164	-
	2 649 214 \$	1 822 571 \$	4 471 785 \$	155 956 \$

# CENTRAIDE QUÉBEC, CHAUDIÈRE-APPALACHES ET BAS-SAINT-LAURENT

Annexe - Fonds d'opérations par secteur

Exercice terminé le 31 décembre 2022

	Québec et Chaudière- Appalaches		Bas-Saint- Laurent		2022	
<b>Produits</b>						
Souscriptions - année courante	18 287 157	\$	1 147 162	\$	19 434 319	\$
Souscriptions supplémentaires - année précédente	696 992		18 165		715 157	
Souscriptions recouvrées (irrecouvrables)	(736 996)		8 074		(728 922)	
	18 247 152		1 173 401		19 420 554	
Commandites, subventions et autres	713 253		81 328		794 581	
	18 960 406		1 254 729		20 215 135	
<b>Charges</b>						
Frais de campagne, de communication et d'administration (note 14)	2 734 045		241 838		2 975 883	
Excédent avant dons et services à la communauté	16 226 361		1 012 892		17 239 252	
<b>Dons et services à la communauté</b>						
Services aux organismes et autres interventions communautaires (note 14)	1 777 638		126 655		1 904 293	
Dons aux organismes	13 829 182		819 464		14 648 646	
	15 606 819		946 120		16 552 939	
Excédent des produits sur les charges	619 542	\$	66 772	\$	686 313	\$

# CENTRAIDE QUÉBEC, CHAUDIÈRE-APPALACHES ET BAS-SAINT-LAURENT

Annexe - Fonds d'opérations par secteur

Exercice terminé le 31 décembre 2021

	Québec et Chaudière- Appalaches	Bas-Saint- Laurent	2021
<b>Produits</b>			
Souscriptions - année courante	17 307 341	\$ 1 129 052	\$ 18 436 393
Souscriptions supplémentaires - année précédente	889 982	46 631	936 613
Souscriptions irrécouvrables	(645 892)	(57 908)	(703 800)
	17 551 431	1 117 775	18 669 206
Commandites, subventions et autres	682 619	45 564	728 183
	18 234 050	1 163 339	19 397 389
<b>Charges</b>			
Frais de campagne, de communication et d'administration (note 14)	2 429 113	220 101	2 649 214
Excédent avant dons et services à la communauté	15 804 937	943 238	16 748 175
<b>Dons et services à la communauté</b>			
Services aux organismes et autres interventions communautaires (note 14)	1 761 636	60 935	1 822 571
Dons aux organismes	12 822 828	681 015	13 503 843
	14 584 464	741 950	15 326 414
<b>Excédent des produits sur les charges</b>	<b>1 220 473</b>	<b>\$ 201 288</b>	<b>\$ 1 421 761</b>